

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2008)

Heft: 221-222

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

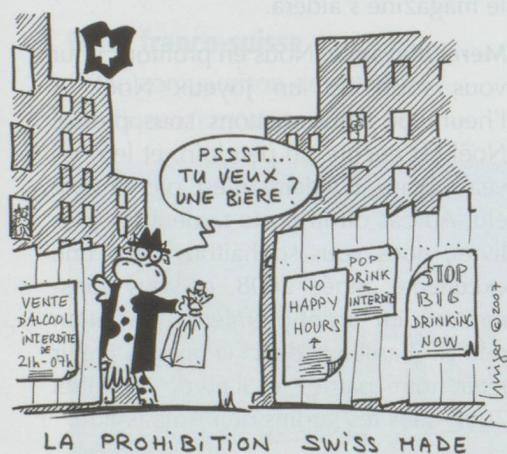
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société

■ Deux ans et demi après les violentes intempéries d'août 2005, la Chaîne du bonheur a distribué 89 % des 49 millions de francs collectés. L'argent a surtout été utilisé pour aider de petites communes financièrement fragiles, mais également des privés et des entreprises familiales.

■ Les habitants des villes romandes et tessinoises sont de plus mauvais payeurs que les citadins alémaniques. La Chaux-de-Fonds est la ville la plus touchée par les problèmes d'endettement, selon le dernier index des débiteurs de la société de recouvrement Intrum Justitia. Les Suisses n'aiment pas parler de leurs dettes. Seul un débiteur sur quatre a admis qu'il s'était endetté au cours des douze derniers mois.

■ Importé des pays anglo-saxons, le phénomène du « binge drinking » (autrement dit, se saouler le plus rapidement possible) fait de plus en plus de



ravages chez les jeunes Suisses. Une tendance encouragée par certains établissements qui proposent de l'alcool à volonté pour un prix forfaitaire. Le canton de Berne veut interdire le « binge drinking », la Régie fédérale des alcools souhaite plutôt s'attaquer aux « happy hours » (périodes de plusieurs heures où l'alcool est proposé moins cher). Quant à l'office fédéral de la santé publique, il veut étendre à toute la Suisse la loi genevoise interdisant la vente d'alcool à emporter entre 21 h et 7 h. Une interdiction que 62 % des Suisses rejettent, à en croire un sondage de l'institut CBC...

Nature

■ Après plus de 120 ans, un tout jeune gypaète barbu né en liberté en Suisse a pris son envol. L'oiseau a quitté le nid parental au col de l'Ofen (GR). La mission est réussie pour le projet de réintroduction de cette espèce caractéristique.

■ Le plus vieil arbre de Suisse – et peut-être des Alpes – plonge ses racines dans le sol valaisan depuis le tout début du Moyen Âge ! Ce vénérable mélèze –



déniché dans la région d'Obergesteln, un petit village situé au sommet de la vallée de Conches – serait en effet vieux d'environ 1 500 ans. Il mesure 35 mètres de haut, est toujours vivace et produit chaque année aiguilles et pives.

Sciences

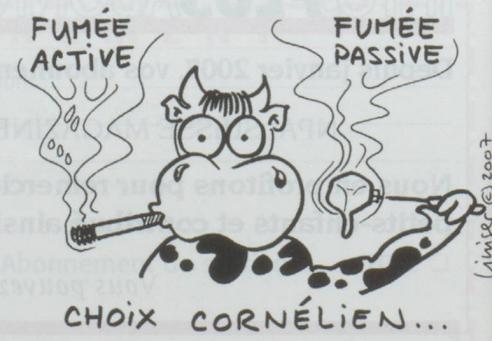
■ L'EPF de Zurich se classe 27^e. Les Universités de Zurich et Bâle occupent le 58^e et le 82^e rangs. Placées parmi les meilleures du monde en 2004, l'EPF de Lausanne et les Universités de Genève et Berne ont en revanche reculé entre le 100^e et le 200^e rang. L'Université de Harvard caracole en tête du classement. La moitié des 100 meilleures institutions se trouve d'ailleurs aux États-Unis. La Shanghai Jia Tong University a considéré les prestations de 1 000 universités dans le domaine de la recherche, en prenant en compte le nombre de prix Nobel, d'articles publiés ou de chercheurs cités dans des publications scientifiques.

■ Le Prix Marcel Benoist 2007 revient au biologiste finlandais Ari H. Helenius. Ce professeur de l'École polytechnique fédérale de Zurich a été récompensé en biologie cellulaire. Doté de 100 000

francs et volontiers qualifié de « Nobel suisse », le prix est décerné depuis 1920. C'est en étudiant la façon dont certains types de virus arrivent à pénétrer à l'intérieur des cellules pour s'y reproduire qu'Ari Helenius a découvert des mécanismes physiologiques fondamentaux qui régularisent le mouvement des protéines à l'intérieur des cellules et assurent qu'elles sont acheminées en bon état là où elles doivent agir. Une compréhension des mécanismes qu'utilisent les virus pour pénétrer à l'intérieur des cellules permet d'envisager des moyens de bloquer cette pénétration et de prévenir ainsi les infections virales.

Santé

■ Près des deux tiers des Suisses se prononcent pour une interdiction de fumer dans les restaurants, selon la dernière enquête de l'Office fédéral de la santé publique. La majorité des non-fumeurs (76 %) approuvent cette mesure, contre 40 % des fumeurs. Mais la fumée n'empêche pas les gens d'aller au restaurant. Seuls 26 % des sondés évitent toujours ou souvent certains restaurants en raison de l'air enfumé. Ils sont 37 % à ne jamais éviter un établissement public pour cette raison. En 2006, l'exposition hebdomadaire moyenne de la population à la fumée passive a légèrement diminué. Environ 27 % des personnes étaient soumises au tabagisme passif pendant au moins sept heures par semaine, soit en moyenne une heure par jour. Ce chiffre se montait à 35 % en 2002 et à 29 % en 2004. En 2006, la baisse la plus significative de l'exposition au tabagisme passif a été enregistrée sur le lieu de travail. Entre 2001 et 2006, la proportion de personnes actives travaillant dans une entreprise in-



de l'actualité suisse

terdisant la fumée est passée de 58 % en 2001/2002 à 72 % en 2006. Près de 78 % des actifs souhaitent une interdiction totale de fumer au travail (84 % des non-fumeurs et 63 % des fumeurs).

Statistiques

■ La Suisse comptait 7 508 700 habitants à fin 2006, soit 49 600 de plus qu'à fin 2005. La population résidente permanente a augmenté de 13 100 personnes via l'accroissement naturel. Le reste provient du solde migratoire, a indiqué l'Office fédéral de la statistique. Trois quarts des habitants vivent dans des zones urbaines, qui affichent une croissance un peu plus élevée. Neuf cantons ont une croissance supérieure à la moyenne : Fribourg, Obwald, Vaud, Valais, Argovie, Schwyz, Zurich, le Tessin et Lucerne. Quatre accusent une baisse : Uri, Bâle-Ville, Glaris et Appenzell Rhodes-Extérieures.

■ Les citoyens suisses sont toujours plus nombreux à tenter leur chance à l'étranger. En 2006 plus de 30 000 détenteurs du passeport rouge à croix blanche ont quitté le pays. C'est 10 % de plus qu'un an auparavant. Le mouvement est en constante augmentation depuis 2001. La libre circulation des personnes mais aussi l'attrait de certaines filières de travail à haute valeur ajoutée motivent les Suisses au départ. Par comparaison, en 2006, 20 000 Suisses ont regagné la mère patrie.

Événements culturels

■ Giovanni Netzer a reçu l'anneau Hans-Reinhart 2007. La plus prestigieuse distinction du théâtre suisse salue pour la première fois un homme de scène grison. Le lauréat dirige le Festival Origen.

■ Le réalisateur zurichois Alain Gsponer a reçu le prix de la télévision allemande, catégorie téléfilm pour *Rose*, qui dépeint le portrait d'une mère de famille. Cette œuvre a déjà obtenu le prix du public au festival de Schwerin.

■ Le Suisse Benjamin Righetti a gagné le concours d'orgue de la Ville de Paris en catégorie interprétation. La récompense dotée de 13 000 francs n'avait pas été attribuée lors des trois dernières éditions. Né en 1982, le lauréat a étudié le piano et l'orgue à Neuchâtel, sa ville d'origine. Il a poursuivi sa formation musicale au conservatoire de Lausanne.

■ L'artiste peintre et poétesse franco-suisse Pierrette Micheloud est décédée à Cully (VD) des suites d'un cancer. Elle allait avoir 92 ans. Valaisanne, Pierrette Micheloud habitait à Paris depuis 1950. Elle gardait cependant un lien étroit avec son pays, a indiqué dans un communiqué la Fondation Pierrette Micheloud. Elle a collaboré notamment avec plusieurs journaux suisses dans lesquels elle présentait des poètes de France et d'ailleurs.

Économie

■ Le président de Swatch Group Nicolas Hayek implantera le siège de sa nouvelle entreprise dédiée aux systèmes d'énergies propres et renouvelables à Bienne. Des filiales verront également le jour dans d'autres cantons, tels Fribourg ou Neuchâtel. Nicolas Hayek prendra la tête du conseil d'administration où siégeront son fils Nick Hayek, directeur de Swatch Group, l'astronaute Claude Nicollier, le directeur de Groupe E, Philippe Virdis, un représentant d'une banque partenaire et l'acteur hollywoodien George Clooney, ambassadeur de la marque de montres Omega.

■ Selon une

étude menée par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation de l'Université de Berne sur commande de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), la valeur productive moyenne d'un jeune en apprentissage se monte à près de 30 000 francs pour son employeur. En contrepartie, celui-ci investit quelque 27 000 francs pour les frais de formation. Près des deux tiers des contrats d'apprentissage se soldent par un bénéfice net pour les entreprises formatrices, ceci déjà lors de la période de formation. Pour la majorité des autres cas, c'est-à-dire lorsque l'apprenti en fin de formation représente encore un coût, un bénéfice peut quand même être dégagé à court ou moyen terme s'il est réembauché. L'entreprise réalise en effet des économies en matière de recrutement. Les entrepreneurs n'ont pourtant pas tous conscience que la formation professionnelle peut être rentable. Selon l'OFFT, il manquait en effet 5 000 places d'apprentissage en 2006...

■ Selon une étude du Crédit suisse, 12 % des travailleurs en Suisse sont « parfaitement transférables » à l'étranger. La banque a attribué un index de délocalisation à 381 professions d'après le recensement fédéral de la population réalisé en 2000. En tête du classement avec un coefficient de 100 : les métiers touchant à l'informatique. À l'opposé, 53 % des employés du pays ne sont « absolument pas transférables ». Ils présentent deux caractéristiques essentielles : leur métier est lié à un établissement spécifique en Suisse (agriculteurs, vignerons...), leur travail exige une communication face à face ou un contact direct avec l'utilisateur final de la prestation (coiffeurs, instituteurs...).

Agriculture

■ La station fédérale de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP) est sur la piste des fermentes spécifiques de la tête-de-moine. Elle va identifier puis isoler et reproduire ces cultures, afin de généraliser d'ici à 2011 leur usage pour la fabrication de cette spécialité régionale. Ce travail est effectué sur requête de l'Interprofession de la tête-de-moine ▶



► qui souhaite renforcer le caractère du fromage et, en même temps, le protéger des contrefaçons. À noter qu'un travail de recherche similaire est conduit pour l'emmental et que des fermentations spécifiques sont déjà disponibles pour le gruyère.

■ Deux crus suisses ont été distingués dans le cadre de la confrontation qualitative des meilleurs muscats du monde qui s'est déroulée en France. Au milieu de 200 échantillons inscrits au concours, le *muscat de Clavoz 2006* de la Cave de la Brunière (Saint-Léonard, VS) obtient une médaille d'or. Une médaille d'argent est décernée au *muscat vendanges tardives* du Domaine du Signolet (La Neuveville, BE).

Armée

■ Selon l'étude annuelle « Sécurité 2007 » publiée par l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et l'Académie militaire, une majorité de Suisses (47 %) seraient favorables à une armée de métier plutôt qu'à une armée de milice (44 %). Le taux des personnes favorables à la professionnalisation est en hausse de 1 % par rapport à 2006 alors que dans le même temps, l'armée de milice perd 7 %. En outre, 48 % des sondés estiment que l'obligation de servir devrait être abolie et que le service militaire devrait être volontaire.

■ L'armée suisse a reçu le *European Award For Logistics Excellence*, qui récompense son nouveau modèle pour les emplacements des centres logistiques et d'infrastructures. En novembre 2006, elle avait déjà reçu le *Swiss Logistics Award* pour cette réforme. Dans le cadre du nouveau modèle, l'armée a réduit d'un million de mètres carrés sa

surface d'entreposage et s'est débarrassée de 10 milliards de francs de matériel militaire superflu. Les économies réalisées s'élèvent à 300 millions de francs par année. Jusqu'à la fin de l'année 2005, la logistique de l'armée suisse était décentralisée dans une trentaine d'arsenaux et parcs automobiles, 600 emplacements et 1 820 ouvrages. Mais depuis 2005, elle repose sur cinq centres logistiques, six centres d'infrastructure, une centaine d'emplacements extérieurs et 500 ouvrages.

Divers

■ La nouvelle édition suisse du jeu Monopoly réserve quelques surprises, notamment avec une dernière case « Uri » qui remplace la célèbre « Zurich-Paradeplatz ». Les cases du nouveau Monopoly ont été redistribuées en fonction des résultats d'un vote par SMS et sur Internet. Les Uranais ont été les plus assidus à voter pour faire de leur canton le plus cher de Suisse. Il coûtera aux joueurs la modique somme de 4 millions de francs. À l'autre bout du plateau de jeu, le canton de Schaffhouse est le moins cher : 600 000 francs. Soleure et Neuchâtel sont les deux autres cantons fermant la marche.

■ Un coiffeur de 76 ans a reçu le « Prix courage 2007 » du magazine *Beobachter*, doté de 25 000 francs. Ayant aperçu de sa cuisine un homme qui attaquait une femme au couteau, il est sorti pour intervenir et a réussi à empêcher un meurtre. Paolo Dibartolo s'est mis devant l'agresseur et lui a demandé calmement de laisser sa victime tranquille. L'homme lui a obéi. En septembre 2006, le coiffeur d'Effretikon (ZH) a ainsi sauvé une vie et empêché quelqu'un de devenir meurtrier, a rappelé le *Beobachter* à l'occasion de la remise du prix.

■ Parmi les grands zoos de Suisse, celui de Zurich est exemplaire en matière de détention des animaux. C'est ce que révèle un rapport publié par la Protection suisse des animaux (PSA). Le SIKY Ranch, à Créminal (BE), obtient les plus mauvaises notes. La PSA a examiné 15 des 70 zoos du pays entre le printemps et l'été derniers. La détention de 40 espèces de petite et grande taille a été passée à la loupe. Le rapport n'est pas

exhaustif, selon la PSA. Le document précise que tous les établissements contrôlés, même ceux qui sont critiqués, satisfont à l'ordonnance sur la protection des animaux.

Affaires étrangères

■ Un Suisse a été tué au Canada dans un accident d'avion. Un autre a été blessé alors que les deux hommes se trouvaient dans un hydravion de fabrication maison qui a été précipité dans une carrière. Le pilote est décédé sur place. Le second Suisse, propriétaire de l'avion léger, a été blessé et transféré à l'hôpital d'Halifax. Le Département fédéral des affaires étrangères est entré en contact avec les autorités canadiennes.

Transports

■ Les 40 ans du tunnel du San



Bernardino ont été célébrés lors d'une grande fête dans le village éponyme. Reliant le nord et le sud sur 6,6 kilomètres, ce tube a été entièrement rénové. Les travaux ont duré six ans et se sont montés à 239 millions de francs, soit 89 millions de plus que prévu. Une galerie de secours continue a été creusée. Des systèmes d'alerte et de communication modernes et une ventilation hautement performante ont de plus été installés. Le tunnel est devenu l'un des plus modernes des Alpes.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET